

Corrigé offert par SES réussite

Document à usage pédagogique – ne pas diffuser

Question 1

La logique d'assurance et la logique d'assistance sont deux façons différentes de protéger les individus contre les risques sociaux.

La logique d'assurance repose sur le principe de cotisation. Les individus cotisent lorsqu'ils travaillent et peuvent ensuite recevoir des prestations sociales s'ils sont confrontés à un risque social comme la maladie, le chômage ou la retraite. Les prestations dépendent donc souvent des cotisations versées auparavant.

En effet, les salariés et les employeurs financent la protection sociale grâce aux cotisations sociales. Les personnes ayant cotisé peuvent ensuite recevoir des indemnités chômage, des remboursements de soins ou une pension de retraite.

Par exemple, un salarié qui perd son emploi peut recevoir des allocations chômage car il a cotisé lorsqu'il travaillait.

La logique d'assistance repose au contraire sur le principe de solidarité. Les prestations sont versées sous conditions de ressources aux personnes les plus en difficulté, même si elles n'ont pas cotisé auparavant.

Par exemple, une personne en grande difficulté financière peut recevoir le RSA même si elle ne travaille pas.

Question 2

Entre 1990 et 2016, le montant des prestations familiales augmente mais leur part dans l'ensemble des prestations diminue.

En effet, le montant des prestations familiales passe de 26 766 millions d'euros en 1990 à 54 531 millions d'euros en 2016.

On peut calculer une hausse de :

$$54\,531 - 26\,766 = 27\,765 \text{ millions d'euros.}$$

Cependant, la part des prestations familiales dans l'ensemble des prestations passe de 10,1 % en 1990 à 7,6 % en 2016.

On peut calculer une baisse de :

$$10,1 - 7,6 = 2,5 \text{ points.}$$

Cela s'explique par le fait que l'ensemble des prestations sociales augmente encore plus rapidement que les seules prestations familiales. D'autres dépenses sociales, notamment celles liées à la vieillesse et à la santé, progressent fortement avec le vieillissement de la population et l'augmentation des dépenses de santé.

Question 3

Entre 1990 et 2016, les prestations « emploi » et les prestations « pauvreté-exclusion sociale » augmentent toutes les deux, mais pas au même rythme.

Les prestations « emploi » passent de 23 282 millions d'euros en 1990 à 44 524 millions d'euros en 2016.

On peut calculer une hausse de :

$$44\,524 - 23\,282 = 21\,242 \text{ millions d'euros.}$$

On peut aussi calculer un coefficient multiplicateur :

$$44\,524 \div 23\,282 \approx 1,91.$$

Les prestations « emploi » ont donc presque doublé entre 1990 et 2016.

Les prestations « pauvreté-exclusion sociale » passent quant à elles de 2 325 millions d'euros en 1990 à 21 888 millions d'euros en 2016.

On peut calculer une hausse de :

$$21\,888 - 2\,325 = 19\,563 \text{ millions d'euros.}$$

On peut aussi calculer un coefficient multiplicateur :

$$21\,888 \div 2\,325 \approx 9,41.$$

Les prestations « pauvreté-exclusion sociale » ont donc été multipliées par plus de 9 entre 1990 et 2016.

Ainsi, les deux types de prestations augmentent, mais les prestations liées à la pauvreté-exclusion sociale progressent beaucoup plus rapidement.